Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2006)

Heft: 3

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

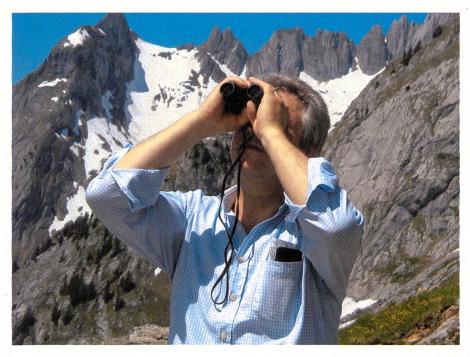
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Watt d'Or - A la recherche des meilleures performances énergétiques



A la recherche de projets innovants dans le domaine de l'énergie.

En lançant le nouveau prix «Watt d'Or», l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) entend récompenser des personnes et des organisations qui, grâce à leur esprit d'entreprise et d'innovation, ouvrent la voie à un avenir énergétique basé sur la durabilité.

Dans le paysage énergétique suisse, les paroles s'accompagnent d'actes. Chaque année, on réalise de nombreux projets, on met en pratique des concepts, on recherche et développe de nouvelles technologies énergétiques ou on lance des innovations sur le marché. Avec le concours «Watt d'Or» lancé fin mai 2006, l'OFEN entend récompenser les personnes et les organisations qui se cachent derrière ces activités: leur capacité d'innovation tournée vers l'avenir mérite une reconnaissance appropriée et une visibilité publique. Simultanément, le «Watt d'Or» offre à leurs travaux un label de qualité et vise à inciter d'autres à les imiter et à élaborer de nouveaux projets, à montrer les tendances prometteuses et à faire connaître les objectifs de la Suisse en matière de politique énergétique.

En principe, chacun peut proposer – jusqu'au 31 août 2006 au plus tard – des projets, personnes et organisations susceptibles d'être récompensés. Toutes les informations concernant le «Watt d'Or» et le dépôt des propositions sont disponibles sur Internet sous www. wattdor.ch.

Les propositions seront examinées par les comités de nomination des cinq catégories (société, technologies énergétiques-appareils-installations, énergies renouvelables, mobilité économe en énergie, bâtiments). Ils choisiront les projets finalistes dans le cadre d'une procédure de sélection intermédiaire. Les meilleurs parmi les meilleurs seront désignés par un jury spécialisé, composé d'experts certifiés issus de la scène énergétique suisse.

Le «Watt d'Or» a une valeur purement symbolique: tous les projets, personnes et organisations récompensés par le jury recevront un diplôme et le trophée «Watt d'Or» à l'occasion de la remise des prix qui aura lieu le 8 janvier 2007 à Berne. Les lauréats seront présentés en détail dans le magazine energeia début 2007.

(zum)

INTERNET

Watt d'Or – La distinction pour les meilleures performances énergétiques: www.wattdor.ch (information disponible en allemand, français, italien et anglais)

M ACCORD BILATÉRAL

Mandat de négociation du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a donné en mai à l'Office fédéral de l'énergie le mandat de négociation destiné à conclure un accord bilatéral dans le domaine de l'électricité avec l'Union européenne. Cet accord doit permettre de convenir de principes et de règles communs pour les échanges transfrontaliers de l'électricité. Il doit notamment garantir la sécurité de l'approvisionnement dans un marché européen de l'électricité en grande partie libéralisé. Les négociations devraient débuter cette année.

Renseignements:

Michael Bhend, Office fédéral de l'énergie michael.bhend@bfe.admin.ch

■ CENTRALE NUCLÉAIRE

Centrale nucléaire de Mühleberg: L'autorisation d'exploiter reste limitée

La centrale nucléaire de Mühleberg n'obtient pas d'autorisation d'exploiter à durée illimitée pour l'instant. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a rejeté la demande de la société BKW FMB Energie SA concernant la suppression de la limite de la durée d'exploitation. L'exploitation de la centrale nucléaire ne peut se poursuivre audelà de 2012, qu'à la condition de faire l'objet d'une procédure d'autorisation au sens où l'exige la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire. Les FMB bénéficient ainsi du même traitement que la société Nordostschweizerische Kraftwerke AG (NOK) qui, une fois la procédure d'autorisation ordinaire terminée, a obtenu en décembre 2004 une autorisation d'exploiter à durée illimitée pour la centrale nucléaire Beznau II.

Renseignements:

Marianne Zünd responsable de la communication OFEN marianne.zuend@bfe.admin.ch

MOBILITÉ MOBILITÉ

Le Conseil fédéral veut promouvoir les carburants verts

Le Conseil fédéral entend abaisser la fiscalité des carburants écologiques en augmentant l'imposition de l'essence. En mai, il a transmis au Parlement son message relatif à la modification de la loi sur l'imposition des huiles minérales. Des incitations fiscales doivent promouvoir l'utilisation de carburants plus écologiques et contribuer à réduire les émissions de CO2 du trafic routier. Le gouvernement propose d'exonérer de l'impôt sur les huiles minérales les carburants provenant de matières premières renouvelables telles le biogaz, le bioéthanol, le biodiesel ainsi que les huiles végétales et animales. L'entrée en vigueur de ces mesures est prévue pour le milieu de l'année 2007. Elles ne devraient pas avoir d'incidence sur les recettes de la Confédération.

Renseignements complémentaires:

Dr Lukas Gutzwiler Office fédéral de l'énergie lukas.gutzwiler@bfe.admin.ch

Initiative d'un canton pour un système de bonus/malus

Un système de bonus/malus pour l'impôt sur les véhicules devrait promouvoir les voitures propres et économiques. La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil des Etats a décidé au mois de mai d'encourager l'acquisition des voitures plus respectueuses de l'environnement. Elle a approuvé à l'unanimité une initiative déposée par le canton de Berne. Celle-ci préconise que les prix des véhicules énergétiquement efficaces soient réduits par le truchement d'un système de bonus/malus. A l'inverse, les véhicules à haute consommation d'énergie seraient renchéris. La Commission justifie sa décision en expliquant que, lors de l'acquisition d'une voiture, le prix constitue un critère déterminant. Un système de bonus/malus entraînerait donc un effet incitatif considérable.

Renseignements complémentaires:

Thomas Volken, Office fédéral de l'énergie, thomas.volken@bfe.admin.ch

DIVERS

Une action en faveur des véhicules au gaz naturel

En roulant au gaz naturel ou au biogaz, on paie moins cher son carburant tout en préservant l'environnement. Après l'énorme succès de son action de leasing de l'an dernier, le garage bernois «Auto Wankdorf» propose une nouvelle fois 40 Opel Zafira roulant au gaz naturel à un prix de leasing spécial de 389 francs par mois. D'autres conditions spéciales sont imposées. L'achat de ces véhicules est soutenu par des contributions d'incitation d'Energie Wasser Bern et d'Auto Wankdorf. Seule condition: le véhicule doit porter pendant trois ans l'inscription «Erdgas» (Gaz naturel).

Renseignements complémentaires:



DIVERS

Remise du Prix de journalisme Alstom

Distinguant des travaux rédactionnels d'exception sur les thèmes de l'énergie et des transports, le Prix de journalisme ALSTOM a été attribué au mois d'avril à Baden pour la cinquième fois. Il a été accordé à parts égales à Pierre Veya, Le Temps, pour sa série d'articles sur le développement durable dans le domaine énergétique, Rainer Klose pour son article «Atomkraft? Ja, bitte!» paru dans le magazine Facts ainsi qu'à Christian Schmidt

et Jörn Van-höfen pour le reportage «Der Stolz der DDR – Über den Abbruch des Kernkraftwerks Greifswald» (le démentèlement de la centrale nucléaire de Greifswald fait la fierté de la RDA) publié dans la NZZ.

Renseignements complémentaires:

www.alstompreis.ch/news/news_06-04.htm

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à energeia: par e-mail: contact@bfe.admin.ch, par fax ou par poste Nom: Adresse: NP/Lieu: Nbre d'exemplaires: Ancien energeia, n°: Nbre d'exemplaires:

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10